



RAPPORT N°

CONFIDENTIALITÉ :

COMMISSION : Ethique et Responsabilité Sociale de l'Avocat

MOTS CLÉS : défense en danger

Rapport sur l'Observatoire International des Avocats en Danger

RAPPORTEURS :

Jacques Bouyssou (MCO)

DATE DE LA REDACTION :

22/01/2016

BATONNIER EN EXERCICE :

Frédéric SICARD

DATE DE PRESENTATION AU CONSEIL :

26/01/2016

CONTRIBUTEURS :

REFERENCES DES PRECEDENTS RAPPORTS :

TEXTES CONCERNES :

- Principes de base relatifs au rôle du barreau adoptés par le 8^e congrès des Nations Unies le 27 septembre 1990 (Principes dits de la Havane)
- Charte des barreaux signée sous le bâtonnat de Christian Charrière-Bournazel

RESUME :

Le Barreau de Paris et son Bâtonnier jouissent d'une écoute particulière en matière de droits de l'homme et en particulier en matière d'avocats en danger. En 2015, plus de 500 avocats ont été assassinés, emprisonnés ou menacés dans le monde. Face à cette menace contre les libertés, les barreaux manquent de coordination. Par ailleurs, l'opinion publique ignore les menaces graves pesant contre les avocats.

L'Observatoire International des Avocats en Danger a été lancé le 10 décembre 2015 à la Maison du Barreau par le CNB et le Barreau de Paris avec la participation comme membres fondateurs du *Consejo General de la Abogacía Española* et du *Consiglio Nazionale Forenze* italien. L'Observatoire a pour objectif de : (i) recenser les menaces pesant contre des avocats dans le monde afin de coordonner à un niveau international des missions de soutien ou de défense, (ii) avoir un rôle d'alerte afin de faire connaître dans l'opinion publique les menaces pesant sur les avocats (au moins aussi nombreuses mais moins connues que celles contre les journalistes), (iii) proposer des moyens matériels pour aider les avocats menacés et (iv) proposer des formations aux avocats menacés comme à ceux désireux de leur venir en aide.

CHIFFRES CLES :

- Plus de 500 avocats menacés, emprisonnés ou assassinés dans le monde en 2015



TEXTE DU RAPPORT

a) Genèse du projet

Le Barreau de Paris et ses bâtonniers ont toujours été engagés dans la défense des avocats en danger. C'est une mission pour laquelle le Barreau de Paris et son bâtonnier bénéficient d'une écoute particulière dans le monde.

Les menaces contre les avocats sont directement liées aux causes qu'ils défendent. La diversité des menaces traduit la diversité des engagements de ces confrères : liberté d'expression, liberté religieuse, liberté syndicale ou politique, défense de catégories de la population, défense de villageois, dossiers écologiques... Quelques exemples au cours de l'année 2015 : assassinat en pleine rue du Bâtonnier de Diyarbakir, arrestation de 31 avocats chinois en juillet 2015, procès contre les avocats turcs à Istanbul, 140 avocats assassinés entre 2019 et 2015 au Honduras, avocat du blogueur saoudien (Waleed Abu al-Khair). Le très grand nombre de menaces pesant sur les confrères dans le monde ainsi que la diversité de ces menaces justifie que le Barreau de Paris, fidèle à son rôle, et à l'attente qu'il suscite, s'efforce de coordonner la défense des avocats dans le monde pour la rendre plus efficace. Le projet d'observatoire est né au Barreau de Paris à la suite de missions successives organisées pour défendre les confrères turcs poursuivis devant la cour d'assises d'Istanbul.

Cette réflexion a rejoint celle menée par le CNB pour relancer un projet d'observatoire antérieur. C'est ainsi que porté par Richard Sedillot, pour le CNB, et Jacques Bouyssou pour le Barreau de Paris, est né le projet d'Observatoire International des Avocats en Danger.

b) Organisation de l'Observatoire

Sur le plan de la structuration juridique, l'observatoire est organisé sur la forme d'une association dont les membres fondateurs sont le Barreau de Paris, le CNB, le *Consejo General de la Abogacía Española* et le *Consiglio Nazionale de Forense italien*. Le siège est situé à la Maison du Barreau, une présidence tournante est assurée de façon annuelle par l'un des membres fondateurs. Il est également prévu une présidence d'honneur partagée entre Robert Badinter et un avocat menacé dans le monde. Pour la première année de l'observatoire la co-présidente d'honneur est l'avocate mauritanienne Fatimata M'Baye.

Chaque membre fondateur a vocation à contribuer annuellement à hauteur de 20.000 euros. La cotisation payée par les membres actifs dépendra du nombre d'avocats composant le barreau.

c) Membres de l'Observatoire internationale des avocats en danger

Membres fondateurs : CNB, Barreau de Paris, *Consejo General de la Abogacía Española* et *Consiglio Nazionale de Forense*.

Membres actifs (manifestation d'intérêts mais en attente de confirmation) : Barreaux de Madrid, Barcelone, Rome, Genève, Alger, Marrakech, Diyarbakir, Beyrouth, Centrafrique, *Ilustre colegio de Mexico*, Montpellier, Hauts de Seine, Metz.

d) Missions de l'observatoire international des Avocats en danger

Les missions de l'Observatoire seront les suivantes :

- La rédaction d'alertes,
- La publication de rapports, de recommandations, d'articles ou de tout autre document,
- La mobilisation de l'opinion publique,
- La mise en place de missions de soutien, d'enquêtes, de défense et d'observation sur le terrain,
- L'attribution d'une aide matérielle directe,

- La réalisation et la diffusion de ressources pédagogiques et juridiques,
- La formation d'avocats à la défense de la défense.

Annexes :

- Le Monde du 20 février 2016 : appel de Dominique Attias, Robert Badinter, Asma Jahaugis et Manfred Nowata
- Libération 16 janvier 2015 : « 1000 coups de fouet pour un blog »
- « Chine : des avocats emprisonnés pour des infractions mineures », communiqué de presse d'Amnesty International » 16 juillet 2015
- Rapport Jacques Bouyssou après les audiences de la Cour d'assises d'Istanbul – Novembre 2014
- Rapport Jacques Bouyssou –entretiens avec quatre avocats chinois – mai 2015

Bibliographie : « Deux cents avocats assassinés, emprisonnés, persécutés dans le monde ». Rapport 2014 IDHAE.